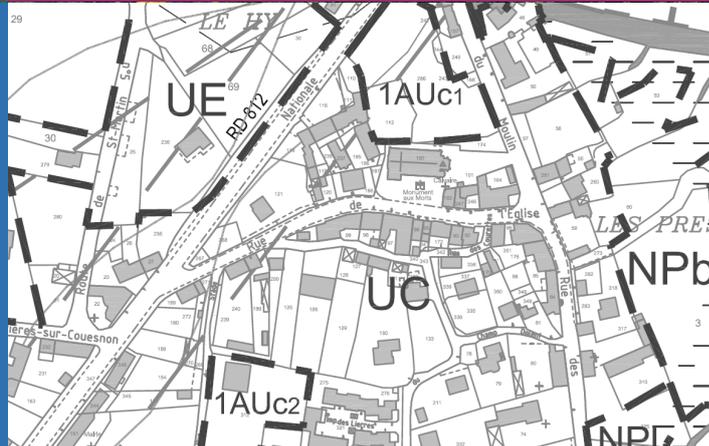


2022

En Bretagne

Unique en France

Formation
i-ADS
instructeur
des
Autorisations
du **Droit des Sols**



Pôle
Formation Continue
et Apprentissage

Lycée
Jean-Baptiste Le Taillandier
FOUGERES 35

Former à un métier
de l'urbanisme,
au service de vos
territoires

Secteurs public et privé



Formation i-ADS

Devenir **i**nstructeur des **A**utorisations du **D**roit des **S**ols

- **FORMATION PROFESSIONNALISANTE**
- **200 HEURES DE COURS THEORIQUES ET PRATIQUES**
- **4 MOIS DE STAGE DANS DES SERVICES INSTRUCTEURS**

- Analyse du contexte d'exercice du métier -
- Veille juridique et réglementaire relative au contexte territorial d'application de ses fonctions -
- Renseignement des particuliers, élus et services du territoire -
 - Préparation administrative de l'instruction du dossier -
 - Consultations réglementaires de services extérieurs -
 - Instruction du dossier de demande -
- Production des actes juridiques de droit des sols et décisions de l'autorité territoriale compétente -
 - Suivi de la fiscalité de l'urbanisme -
- Contrôle de l'achèvement et de la conformité des travaux -
 - Gestion des recours gracieux et précontentieux -

Contact :



Lycée

Jean-Baptiste Le Taillandier

FOUGERES 35

**Pôle
Formation Continue
et Apprentissage**

Pôle Formation Continue et Apprentissage

2 boulevard Jean Monnet
35300 FOUGERES

poleformation@lycee-jbblt.fr

02 30 03 42 80

www.lycee-jbblt.fr



Avec la participation de :

